

NOTE DE PRESSE

POUR UN PROCESSUS ÉLECTORAL CRÉDIBLE, INCLUSIF ET SÉCURITAIRE

Face aux inquiétudes entourant le processus électoral, les associations du secteur privé signataires réaffirment que le retour à l'ordre constitutionnel est essentiel au rétablissement de la confiance, de la sécurité et de l'activité économique.

Le secteur privé soutient la tenue d'élections dans les meilleurs délais, mais refuse qu'elles se réduisent à une formalité. Elles doivent garantir une participation réelle, libre et équitable, et traduire fidèlement la volonté populaire.

La crédibilité du processus exige notamment :

- Des conditions de sécurité permettant une campagne et un vote libres ;
- L'accès à l'enregistrement et au vote pour les populations déplacées et les zones difficiles d'accès ;
- L'indépendance, l'impartialité et la transparence des autorités responsables de l'organisation des élections ;
- La publication régulière d'informations claires sur l'enregistrement, le financement et le dispositif sécuritaire ;
- Une observation électorale crédible et des mécanismes efficaces de règlement des contestations.

Après des années de gouvernance provisoire, le retour à l'ordre constitutionnel ne peut davantage s'accommoder d'élections dépourvues de crédibilité que d'une transition sans échéance.

Les associations patronales prennent acte de la note de presse du Conseil Électoral Provisoire (CEP) du 21 septembre 2026. Cependant, elles appellent à une évaluation plus profonde, technique et financière, de l'avancement du processus et la fixation d'un échéancier réaliste et définitif afin de restaurer la confiance de la population dans la démarche électorale. Elles les appellent à mobiliser sans retard tous les moyens logistiques, technologiques, sécuritaires et de communication garantissant un taux maximum d'inscrits et un scrutin libre, transparent et sécurisé, conférant ainsi à Haïti une fois pour toute une gouvernance légitime et crédible.

La situation sécuritaire demeure préoccupante : la Force de Répression des Gangs (FRG), appelée à appuyer la PNH et les FAd'H, n'est toujours pas pleinement opérationnelle. Les autorités nationales et les partenaires internationaux doivent accélérer le déploiement de la FRG, tout en veillant à ce qu'elle puisse engager progressivement ses opérations, sans attendre que l'intégralité de ses effectifs soit déployée, afin de contribuer dès à présent à l'établissement des conditions

sécuritaires indispensables à la tenue d'élections libres, inclusives et crédibles sur l'ensemble du territoire.

Les associations patronales appellent également les partis politiques à mobiliser leurs membres et sympathisants pour l'enregistrement et la participation au scrutin autour de programmes réalistes et à respecter les règles démocratiques. Elles invitent la société civile à s'approprier le processus et à contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à la bonne tenue des élections.

Le secteur privé, dans le strict respect de son indépendance et de sa neutralité politique, demeure disponible pour soutenir toute initiative en ce sens.

La démocratie ne peut s'accommoder ni de l'improvisation ni d'une transition sans fin. Haïti a besoin d'institutions légitimes, responsables et issues de la volonté populaire.

Fait à Port-au-Prince, le 22 septembre 2026



M. David COLES
Président ADIH



M. Jean Nathan LETANG
Président CCIH



M. Gérard LABORDE
Président CCIHC



M. Jean Paul FAUBERT
Directeur Exécutif Institut Macaya